

DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DES PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES DU MAROC

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DU 7 OCTOBRE 2013

Dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur des plantes aromatiques et médicinales (PAM), le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont organisé le lundi 7 octobre 2013 à Rabat, un atelier sur le thème « Développement des exportations des plantes aromatiques et médicinales du Maroc ».

L'ouverture de l'atelier a été faite par Mr le Secrétaire Général du HCEFLCD en présence du représentant du PNUD et du président de la Fédération Arabe des Plantes aromatiques et médicinales. L'audience était composée de plus de 70 personnes représentant les institutions gouvernementales concernées, les industriels du secteur, la Fondation FairWild de certification des PAM et les associations professionnelles de la filière.

Les présentations et les discussions ayant eu lieu ont été axées sur l'identification des leviers à mettre en œuvre pour le développement des exportations des plantes aromatiques et médicinales du Maroc. Dans ce cadre, les principales recommandations retenues ont été :

1. Encourager la certification des PAM

Les différents opérateurs de la filière des PAM sont encouragés à la mise en place de la certification FairWild pour les plantes spontanées, combinée à la certification Bio, et ce pour une gestion conservatoire et durable des ressources naturelles en PAM et l'accès à des marchés à grande valeur ajoutée, notamment le marché international du Bio qui connaît une croissance continue de +9% annuellement.

2. Promouvoir la labellisation des PAM

La labellisation constitue un levier important pour protéger les produits PAM du Maroc présentant des qualités spécifiques, ainsi que pour la valorisation de ces produits en favorisant l'accès et le positionnement sur le marché international. Dans le cadre la loi n° 25-06, relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ), la labellisation peut concerner l'Indication Géographique (IG), l'Appellation d'Origine (AO) ou le Label Agricole (LA).

3. Promouvoir le partenariat entre industriels marocains et acheteurs étrangers

Pour la promotion et la valorisation du « produit PAM – Maroc » à l'échelle internationale, il est vivement recommandé d'œuvrer à l'établissement de partenariats entre les industriels nationaux et les acheteurs potentiels étrangers au niveau des marchés européen, américain et asiatique. Cette action stratégique sera basée sur l'encouragement des professionnels du secteur à la participation et l'exposition des produits PAM – Maroc, dans les principales foires de commerce des PAM, notamment la foire BioFach de Nuremberg (www.biofach.de) qui est la plus grande foire internationale de commerce des produits Bio. Cette participation serait mieux valorisée dans le cadre d'un stand du Maroc au niveau de ces foires qui sera aussi une vitrine pour la promotion et le marketing des produits marocains en général et ceux certifiés Bio en particulier.

4. Améliorer la qualité et la régularité d'approvisionnement en matière première

Pour répondre aux besoins du marché international, il est primordial d'améliorer la qualité et la régularité d'approvisionnement en matière première. Pour les PAM spontanées cueillies dans les domaines forestiers et terrains collectifs de parcours, l'amélioration de la qualité des produits nécessite le développement des capacités des collecteurs organisés en coopératives et l'acquisition d'unités de transformation primaire (séchage, battage). En ce qui concerne l'amélioration de la régularité d'approvisionnement, il serait judicieux d'établir pour les principales espèces exportées, un plan d'exploitation des ressources en PAM à l'échelle nationale qui, tout en garantissant l'approvisionnement régulier du marché, assure la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. Pour les espèces de PAM cultivées, la production devrait être raisonnée pour répondre aux demandes du marché.

5. Assurer la conservation et la gestion durable de la ressource naturelle de base

En partant du fait que le développement des exportations en PAM ne doit en aucun cas être fait aux dépens des ressources naturelles, les participants à l'atelier recommandent que les institutions gouvernementales en charge de la gestion des ressources naturelles en PAM dans les domaines forestiers et les terrains collectifs de parcours, établissent et mettent en œuvre des plans régionaux de gestion des ressources en PAM, pour garantir la conservation de la biodiversité et l'exploitation durable des ressources naturelles en PAM.

En parallèle, et pour un développement harmonieux de la filière des PAM, il est recommandé de promouvoir la domestication et la mise en culture des espèces de PAM pour lesquelles il y a une forte demande à l'échelle internationale ou bien qui sont menacées d'extinction.

6. Organisation de la filière

Les participants à l'atelier recommandent que les professionnels de la filière des PAM s'organisent en une fédération qui regroupe tous les acteurs de la filière. Cet organe constituerait l'interlocuteur officiel des professionnels du secteur. A l'échelle nationale, la fédération des professionnels devrait contribuer efficacement à la mise en place progressive d'une politique concertée pour un développement harmonieux, durable et une meilleure valorisation des plantes aromatiques et médicinales spontanées et cultivées. A l'échelle internationale, la fédération des professionnels est appelée à jouer un rôle crucial pour le développement des exportations et la promotion du produit PAM – Maroc au niveau des principaux marchés mondiaux.

7. Améliorer la communication et l'accès à l'information

Dans le but d'améliorer la communication entre les différents acteurs de la filière et l'accès à l'information sur les marchés national et international des PAM, il est vivement recommandé d'établir un portail PAM hébergé au niveau du site web du HCEFLCD. Ce portail fournira des informations relatives à :

- Ressources naturelles en PAM : biodiversité, espèces, utilisation, etc.
- Certification et labellisation : intérêt, procédures, subventions, organismes de certification et de labellisation,
- Acteurs de la filière : associations, coopératives d'exploitation, industriels, institutions gouvernementales en charge du secteur, associations professionnelles, etc.
- Marché national : lieux d'approvisionnement, adjudications, produits demandés, prix, etc.
- Marché international : acheteurs potentiels, produits demandés, exigences du marché,
- Evènements nationaux et internationaux relatifs aux PAM : conférences, foires, rencontres,
- Guide pour l'investissement dans le secteur des PAM spontanées et cultivées.